

**FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ****SECTION 1: IDENTIFICATION****Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette**: **HUILE JACK****Code(s) du produit** : J132C**Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation**: Huile hydraulique..  
Restrictions d'utilisation: Pas disponible.**Famille chimique** : Mélange de: Huile résiduelle; Additif d'huile à lubrifiante**Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:****Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:****Radiator Specialty Co., of Canada**3-3055 Dundas St West, Suite 50  
Mississauga, ON, Canada  
L5L 3R8

Consulter le fournisseur.

No. de téléphone du fournisseur

: (905) 625-9117 (lundi au vendredi, 8h à 16h)

**No. de téléphone en cas d'urgence**

: Pas disponible.

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification du produit chimique**

Liquide ambre clair. Odeur de pétrole.

*Dangers les plus importants:*

L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut entraîner des effets néfastes. Pour plus d'informations, veuillez vous référer la section 11 de la FDS.

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

Cette substance n'est pas classée selon la réglementation SIMDUT au Canada (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015).

**Éléments d'étiquetage***Pictogramme ( s) de danger*

Aucune exigée selon la réglementation SIMDUT au Canada (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015).

*Mot indicateur*

Aucune exigée selon la réglementation SIMDUT au Canada (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015).

*Mentions de danger*

Aucune exigée selon la réglementation SIMDUT au Canada (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015).

*Conseils de prudence*

Aucune exigée selon la réglementation SIMDUT au Canada (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015).

**Autres dangers***Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification:*

Des fumées toxiques risquent de se libérer durant un incendie. Peut causer une légère irritation oculaire et cutanée. Irritant léger pour le système respiratoire. Peut causer une irritation gastro-intestinale. Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie et les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration (% en poids)</u>
distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Huile résiduelle	64742-52-5	80,0 – 100,0
Distillats légers (pétrole), paraffinique lourd déparaffiné	Huile paraffinique lourde	64742-65-0	1,0 – 5,0

Les concentrations précises des produits chimiques énumérés ci-dessus ne sont pas divulguées en vertu du secret commercial.

### SECTION 4. PREMIERS SOINS

#### Description des premiers soins

- Ingestion* : Si ingéré, ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler un médecin.
- Inhalation* : En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Si l'irritation ou les symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.
- Contact avec la peau* : En cas de contact avec la peau, laver avec beaucoup d'eau et du savon. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Si l'irritation ou les symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.
- Contact avec les yeux* : Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau courante pendant au moins de 5 à 10 minutes. Si l'irritation se produit ou persiste, consulter un médecin.

#### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : Le contact direct avec la peau risque de causer une irritation légère ou bénigne transitoire. Le contact direct avec la peau peut causer des rougeurs temporaires. Le contact oculaire direct peut causer une légère irritation passagère. Les symptômes peuvent inclure une sensation de piqûre et le larmoiement. Irritant léger pour le système respiratoire. Peut provoquer une toux et des difficultés respiratoires. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie et les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

#### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Assurer des soins de soutien généraux et traiter les symptômes.

### SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

#### Agents extincteurs

- Agents extincteurs appropriés* : Utiliser les moyens appropriés pour l'incendie comme la bruine ou la buée d'eau, la mousse anti alcool, le dioxyde de carbone et l'agent chimique en poudre.

#### *Agents extincteurs inappropriés*

- : Ne pas utiliser un jet d'eau afin d'éviter de répandre la matière brûlante.

#### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : Ininflammable en conditions d'utilisation normales. Cependant, peut brûler si exposé à une chaleur extrême ou aux flammes. Le produit risque de flotter et de s'enflammer de nouveau à la surface de l'eau. Des fumées, gaz ou vapeurs toxiques risquent d'être émis à la combustion. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne.

#### Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; Oxydes d'azote (NOx); oxydes de soufre; oxydes de phosphore; Aldéhydes; Hydrocarbures polycycliques aromatiques; Oxydes de métal; Autres composés organiques non identifiés.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

*Équipement de protection pour les pompiers*

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

*Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie*

- : Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

#### Précautions pour la protection de l'environnement

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltré dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés. Éviter le rejet dans l'environnement.

#### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler la zone. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éliminer toutes les sources d'ignition. Contenir et absorber le liquide déversé avec un matériau absorbant, inerte et non-combustible (comme par exemple du sable). Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. Se référer à la Section 13 pour l'élimination des matières contaminées. Contacter les autorités locales compétentes.

### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Utiliser avec une ventilation adéquate. Éviter de respirer les vapeurs, les fumées, ou le brouillard. Lors de la manipulation, porter un équipement de protection. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart d'une chaleur extrême et de toute flamme vive. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Garder le contenant fermé hermétiquement lorsque le produit n'est pas utilisé. Laver soigneusement après manipulation. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux.

#### Conditions d'un stockage sûr

- : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles et éloigné de l'ensoleillement direct. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient.

#### Substances incompatibles

- : Oxydants; Acides forts

### SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<u>Limites d'exposition:</u>				
<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	5 mg/m <sup>3</sup> (comme bruite d'huile minérale) (inhalable)	P/D	5 mg/m <sup>3</sup> (comme bruite d'huile minérale)	P/D

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Distillats légers (pétrole), paraffinique lourd déparaffiné	<b>5 mg/m<sup>3</sup> (inhalable) (huiles minérales sévèrement raffinées)</b>	P/D	<b>5 mg/m<sup>3</sup> (comme bruite d'huile minérale)</b>	P/D
--	---	-----	---	-----

### Contrôles de l'exposition

#### Ventilation et mesures d'ingénierie

: Utiliser avec une ventilation à la source ou mécanique suffisante pour répondre aux exigences TLV.

#### Protection respiratoire

: Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition permises ou si elles sont inconnues, utiliser un respirateur homologué NIOSH. Les respirateurs seront choisis en fonction de la forme et de la concentration des contaminants dans l'air, et conformément à la norme CSA Z94.4-02.

#### Protection de la peau

: Des gants imperméables à la matière sont recommandés. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection. Porter assez de vêtements de protection afin d'empêcher tout contact avec la peau.

#### Protection des yeux/du visage

: Porter selon besoins: Lunettes de sécurité avec protections latérales; Lunettes de sécurité à protection intégrale.

#### Autre équipement de protection

: Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

#### Considérations générales d'hygiène

: Éviter de respirer les vapeurs, les fumées, ou le brouillard. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver les mains après la manipulation du produit avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever les vêtements souillés et bien les laver avant de les porter à nouveau. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Apparence** : Liquide ambre clair.

**Odeur** : Odeur de pétrole.

**Seuil olfactif** : P/D

**pH** : S/O

#### Point de fusion/point de congélation

: Point de fusion: P/D  
Point de congélation: P/D

#### Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition

: 360°C (680°F) (estimation)

**Point d'éclair** : > 96,1°C (205°F)

**Point d'éclair, méthode** : creuset ouvert, Cleveland

#### Taux d'évaporation (acétate n-butylque = 1)

: P/D

**inflammabilité (solide, gaz)** : Non applicable.

#### Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)

: P/D

#### Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)

: P/D

**Propriétés comburantes** : Aucun à notre connaissance.

**Propriétés explosives** : Non-explosif

**Tension de vapeur** : P/D

**Densité de vapeur** : P/D

#### Densité relative / Poids spécifique

: Densité relative: 900 kg/m<sup>3</sup>  
Poids spécifique: 0,9

**Solubilité dans l'eau** : Insoluble.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Autres solubilité(s) : P/D  
 Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile : P/D  
 Température d'auto-inflammation : 260°C (500°F) (estimation)  
 Température de décomposition : P/D  
 Viscosité : > 24,2 mm<sup>2</sup>/sec @ 40°C (104°F)  
 Matières volatiles (% en poids) : P/D  
 Composés organiques volatils (COV) : P/D  
 Pression absolue du récipient : S/O  
 Distance de projection de la flamme : S/O  
 Autres observations physiques/chimiques : Aucun renseignements supplémentaires.

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : N'est normalement pas réactif.  
 Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.  
 Risque de réactions dangereuses : Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.  
 Conditions à éviter : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Éviter la chaleur et les flammes nues.  
 Matériaux incompatibles : Oxydants; Acides forts  
 Produits de décomposition dangereux : Pas disponible.  
 Se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

### SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

#### Information sur les voies d'exposition probables:

Voies d'entrée - inhalation : OUI  
 Voies d'entrée - peau et yeux : OUI  
 Voies d'entrée - ingestion : OUI  
 Voies d'exposition - absorption cutanée : NON

#### EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

##### Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

###### *Signes et symptômes - Inhalation*

: Irritant léger pour le système respiratoire. Peut provoquer une toux et des difficultés respiratoires.

###### *Signes et symptômes - ingestion*

: L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

###### *Signes et symptômes - peau*

: Le contact direct avec la peau risque de causer une irritation légère ou bénigne transitoire. Le contact direct avec la peau peut causer des rougeurs temporaires.

###### *Signes et symptômes - yeux*

: Le contact oculaire direct peut causer une légère irritation passagère. Les symptômes peuvent inclure une sensation de piquûre et le larmolement.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**Risque d'effets chroniques sur la santé**

: Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie et les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

**Mutagénicité**

: Aucune donnée disponible pour indiquer si le produit ou ses composants présents à plus de 0,1% sont mutagènes ou génotoxiques.

**Cancérogénicité**

: Ne devrait pas avoir d'effets cancérogènes.  
Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.

**Effets sur la reproduction & Tératogénicité**

: Ce produit n'est pas soupçonné causer des effets sur la reproduction ou le développement.

**Sensibilisation à la matière**

: Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être des sensibilisateurs cutanés.  
Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être des allergènes respiratoires.

**Effets spécifiques sur organes cibles**

: Selon les critères de classification de la réglementation SIMDUT canadienne (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015), ce produit n'est pas censé provoquer une toxicité pour certains organes cibles (STOT) suite à une exposition unique ou répétée.

**Maladies aggravées par une surexposition**

: Affections cutanées, troubles de la vue et troubles respiratoires déjà existants.

**Substances synergiques**

: Pas d'information disponible.

**Données toxicologiques**

: N'est pas classifié en termes de toxicité aiguë sur la base des informations disponibles. Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

Nom chimique	CL50 (4hr) inh, rat	DL50	
		(Oral, rat)	(cutané, lapin)
distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	> 5 mg/L (brouillard)	> 5000 mg/kg	> 2000 mg/kg
Distillats légers (pétrole), paraffinique lourd déparaffiné	> 5mg/L (brouillard)	> 5000 mg/kg	> 5000 mg/kg

**Autres dangers toxicologiques importants**

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

### SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicité**

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

**Données Écotoxicité:**

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	> 100 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Distillats légers (pétrole), paraffinique lourd déparaffiné	64742-65-0	> 100 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).

**FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	> 10,000 mg/L (daphnie magna)	10 mg/L	Aucun(e).
Distillats légers (pétrole), paraffinique lourd déparaffiné	64742-65-0	> 10 000 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	P/D	≥ 100 mg/L/72hr (algues vertes)	Aucun(e).
Distillats légers (pétrole), paraffinique lourd déparaffiné	64742-65-0	> 1000 mg/L/96hr (algues vertes)	> 100 mg/L/72hr	Aucun(e).

**Persistence et dégradabilité**

- : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Contient les substances chimiques suivantes, qui sont considérées comme intrinsèquement biodégradables: distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités; Distillats légers (pétrole), paraffinique lourd déparaffiné.

**Potentiel de bioaccumulation**

- : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-52-5)	3,9 - 6 (calculé)	P/D
Distillats légers (pétrole), paraffinique lourd déparaffiné (CAS 64742-65-0)	3,9 - 6	P/D

**Mobilité dans le sol**

- : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

**Effets nocifs divers sur l'environnement**

- : Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.

**SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

**Manipulation en vue de l'élimination**

- : Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7. Puisque les contenants vides peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le contenant.

**Méthodes d'élimination**

- : Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Communiquer avec les agences locales, fédérales, provinciales pour connaître la réglementation spécifique.

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	Aucun(e).	Non réglementé.	Non réglementé	Aucun(e)	

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Canada (TMD)	Aucun(e).
Informations supplémentaires	

**Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

- : Des conseils de prudence adéquats doivent accompagner l'emballage.

**Dangers pour l'environnement**

- : Ce produit ne respecte pas les critères d'un mélange étant dangereux pour l'environnement selon le Code IMDG. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

- : Non applicable.

**SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION**

**Renseignements Canadien:**

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Inventaire national des rejets de polluants (INRP): Ce produit ne contient aucune des substances inscrites dans l'INRP.

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

**Renseignement fédéral É.-U :**

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).

**Renseignement international:**

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>European EINECS</u>	<u>Australia AICS</u>	<u>Philippines PICCS</u>	<u>Japan ENCS</u>	<u>Korea KECI/KECL</u>	<u>China IECSC</u>	<u>New Zealand IOC</u>
distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	265-155-0	Présent	Présent	(9)-1689	KE-12543	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
Distillats légers (pétrole), paraffinique lourd déparaffiné	64742-65-0	265-169-7	Présent	Présent	N'est pas spécifiquement listée.	KE-12602	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

**Légende**

- : ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- AICS: inventaire australien des Substances Chimiques
- ETA: Estimation toxicité aiguë
- CAS: Chemical Abstract Services
- CEN : existantes et les nouvelles substances chimiques
- HSDB: Hazardous Substances Data Bank
- CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
- IATA: International Air Transport Association
- ICAO: International Civil Aviation Organisation
- IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses
- Inh: Inhalation




## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La COI : inventaire de produits chimiques  
 IUCLID : Base de données internationale sur les informations chimiques unifiées  
 KECI Coréen : substances chimiques existantes Inventaire  
 KECL Coréen : produits chimiques existants Liste  
 CL: Concentration létale  
 DL: Dose létale  
 MSHA: Mine Safety and Health Administration  
 S/O: Sans objet  
 P/D: Pas disponible  
 NFPA: National Fire Protection Association  
 NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health  
 NOEC: Concentration sans effet observé  
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques  
 NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie  
 OSHA: Occupational Safety and Health Administration  
 PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)  
 PICCS: Philippine inventaire des produits chimiques et des substances chimiques  
 RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances  
 FDS: Fiche de données de sécurité  
 STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)  
 TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada  
 TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)  
 TWA: Moyenne pondérée dans le temps  
 TSCA: Toxic Substance Control Act  
 SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

- Références** :
1. ACGIH, Valeur seuil limite pour substances chimiques et agents physiques et exposition biologique, Indices pour 2018.
  2. Monographies du Centre International de recherche sur le cancer, recherche 2019.
  3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, base de données CCIInfoWeb 2019 (Chempendium, HSDB et RTECs).
  4. Fiches signalétiques du fabricant.
  5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2019.

**Date de la préparation (mm/jj/aaaa)**  
 : 02/25/2019

**Autres considérations spéciales pour une manipulation**  
 : Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

<p><b>Préparée pour:</b>                  Radiator Specialty Co. of Canada                  3-3055 Dundas St West, Suite 50                  Mississauga, ON, Canada, L5L 3R8                  Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h)                  Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.</p>	
<p><b>Préparée par:</b>                  ICC The Compliance Center Inc.                  Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada)  <a href="http://www.thecompliancecenter.com">http://www.thecompliancecenter.com</a></p>	

### DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Radiator Specialty Co. of Canada.